



## RÉGION ACADEMIQUE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'approche par compétences en Lettres Histoire Géographie

*Guide à destination des professeurs de lycée professionnel*

Inspection de Lettres-Histoire-Géographie

Juin 2023

Chères et chers collègues,

L'évaluation par compétences en lycée professionnel est une nécessité. Elle s'inscrit également dans une continuité puisque cette dernière est généralisée dans premier degré et se met progressivement en place au collège.

J'ai donc demandé à cinq professeurs de travailler à mes côtés durant toute l'année scolaire afin de concevoir un guide réflexif et pratique de l'évaluation par compétences en Lettres-Histoire-Géographie. Je tiens à saluer l'engagement et la professionnalité des enseignants rédacteurs de ce guide : Messieurs **Samir ARIDJA** (*LPO Tani Malandi, Chirongui*), **Mahmoud IBRAHIME** (*LPO des Lumières, Kawéni*), **Gaetan KLEIN** (*LPO de Bandrélé*), **Stéphane VERMEERSCH** (*LPO Tani Malandi, Chirongui*) et Madame **Peggy PORTERIE** (*LPO Gustave Eiffel, Kahani*).

L'évaluation par compétences est utile à tous :

- L'élève peut ainsi avoir une vision globale de sa progression sur les trois années de son cursus de baccalauréat professionnel et identifier les compétences qu'il n'a pas encore acquises ;
- Le professeur peut mieux mesurer les acquis de ses élèves et repérer rapidement les compétences à travailler avant les évaluations. Cette évaluation par compétences constitue également un outil de rappel des compétences et items recommandés dans les programmes ;
- Le parent d'élève trouve dans l'évaluation par compétences un outil qui lui permet de comprendre immédiatement les difficultés de son enfant et surtout son positionnement respectif dans la classe. Dans un contexte de fragilités quant à la maîtrise de la langue, les codes couleurs facilitent la compréhension ;
- L'Institution dispose grâce à ce système opératoire d'un outil très utile pour la prise de décisions, pour les conseils de classe pour le chef d'établissement.

Je formule le souhait que ce guide puisse enrichir vos pratiques professionnelles et favoriser la réussite des élèves de notre académie.

Avec mes remerciements et meilleures salutations.

**DAVID LOOTEN**  
Inspecteur de l'Éducation Nationale (FF)

Mamoudzou, le 20 juin 2023

# L'approche par compétences en Lettres-Histoire-Géographie

Pourquoi et comment évaluer par compétences en Lettres-Histoire-Géographie ?

Qu'est-ce qu'une compétence au sens large ?

La meilleure définition qu'on puisse apporter est celle du sociologue Philippe Perrenoud : « *Une compétence, c'est la faculté de mobiliser un ensemble de ressources, des savoirs et des savoir-faire nommés capacités, des savoir-être qu'on peut définir comme des attitudes pour faire face à une famille de situations.* »

Cependant, la compétence est intimement liée au champ professionnel. Citons par exemple Pix, les nombreuses certifications à l'instar du FLS...

Ainsi, c'est en déclinant les diverses compétences que s'écrivent les référentiels de formation et de certification.

Au-delà de la terminologie, il convient de s'inscrire et d'inscrire l'apprenant dans un processus de formation et d'apprentissage. Et il semble à présent entendu qu'il n'y a pas de compétences sans savoirs dispensés.

C'est ainsi que nous pourrions proposer un début de consensus avec la définition suivante proposée par l'expert des politiques éducatives Roger-François Gauthier : « *La compétence désigne des savoir-faire de nature professionnelle, mais aussi en matière de travail intellectuel* ».

Au lycée professionnel, l'examen s'obtient par la validation et la maîtrise de savoirs intellectuels et de savoir-faire manuels.

## I. Pourquoi évaluer par compétences ?

Actuellement, le système scolaire français tend à sacrifier la note, *a contrario* de certains pays, comme ceux de l'Europe du Nord. Cela est notamment dû à une culture du classement et de la sélection tenant à l'histoire scolaire de la France.

Ce sont les Jésuites qui au XVI<sup>e</sup> siècle ont généralisé la pratique de la note (au départ une gradation de 1 à 6) et du classement des élèves dans leur système scolaire. Leur but n'était pas l'instruction de tous, mais la formation d'une élite intellectuelle chargée de lutter contre le protestantisme qui se diffusait dans tout le royaume.

Cette culture du classement et de sélection a été confortée sous Napoléon Ier, qui a créé les lycées sur le modèle des collèges jésuites pour former les élites de l'État.

Ce modèle a été ensuite repris sous la III<sup>e</sup> République à l'école primaire par le biais des compositions mensuelles, des tableaux d'honneur et d'excellence et de la remise des prix de fin d'année.

Les réflexions intellectuelles au niveau de la notation par compétences arrivent très tardivement dans le système éducatif français. La grande force de ce type de notation est de prendre en compte la formation de tous les élèves et de pointer avec exactitude les forces et les faiblesses de chacun.

## **II. Points positifs et négatifs :**

L'intérêt premier de l'évaluation par compétences est de valoriser la progression individuelle de chaque élève, quelque soit son niveau. L'élève arrive à appréhender ses difficultés, et se positionne dans un groupe. Il n'est plus seul face à ses lacunes.

De plus, ce mode d'évaluation facilite la compréhension des parents face à la maîtrise ou non des différentes compétences acquises par leurs enfants. Le positionnement de leurs enfants au sein du groupe classe est ainsi facilement repérable. Par exemple, pour les élèves en difficulté de lecture, les couleurs utilisées comme marqueurs parleront immédiatement aux parents.

Pour les professeurs, la notation par compétences permet de mesurer précisément les acquis des élèves aussi bien individuellement que collectivement. Cela permet de créer une interface entre les professeurs, les élèves, les parents et l'Institution. Et notamment lors des conseils de classe. Durant ces moments d'échanges nécessaires pour situer l'élève dans sa scolarité, la progression de chacun apparaît facilement. De même, cette notation permet la constitution rapide et précise de groupes de travail (ou de besoins). Elle est de plus, un élément majeur pour préparer les évaluations personnalisées dans le cadre des programmes et de la différenciation pédagogique de plus en plus prégnante et indispensable dans l'académie de Mayotte. Ainsi, la notation par compétences a un intérêt collectif au sein du système scolaire. D'autant plus que les programmes sont en adéquation avec cette notation.

Pour faire simple, la notation par compétences est un système évitant de confondre « être évalué » et « être jugé ». Nos élèves, et parfois même leurs parents, ne reçoivent pas les notes pour ce qu'elles devraient être. Ils ont tendance à transposer les notes en jugement de valeur définitif. Par exemple, un élève ayant eu un 4/20 va immédiatement penser : « Je suis nul ! ». De ce fait, il sera sujet au désintérêt scolaire. Inversement, un élève ayant eu un 15/20 se dira : « Je suis un bon élève » et restera centré sur ses acquis.

La course à la note est très souvent une source d'angoisse pour les enfants et les parents. La notation par compétences apporte davantage de sérénité, de coopération et abolit dans une certaine mesure l'élitisme concurrentiel. C'est un dispositif qui amoindrit le décrochage des élèves en difficulté, nombreux dans la filière professionnelle. Cette appréciation induit chez les élèves davantage de confiance, et d'estime de soi. Ils pourront aussi mettre en avant certains savoirs, savoir-faire qu'ils maîtrisent. De ce fait, ils sont plus épanouis dans leur scolarité.

Ce système a l'avantage de donner du sens à l'apprentissage, les élèves comprennent mieux ce que l'on attend d'eux et pourquoi. Ainsi ils deviennent les acteurs de leur scolarité. Ce système est de facto plus explicite que la simple note.

Pour les bons élèves, l'évaluation par compétences permet de cibler très clairement ce sur quoi des progrès sont encore possibles. On ne peut pas être plus précis ! Avec les compétences, on sélectionne exactement ce que l'on cherche à évaluer et on garde le reste pour une autre fois. Ce faisant, on met les élèves dans la position très claire d'être testés sur ce qu'ils ont vu et fait.

Nous sommes conscients que la notation par compétences est une révolution copernicienne qui ne se fera pas du jour au lendemain, car elle entraîne un bouleversement de la construction des cours et de l'approche du programme. C'est pourquoi, il nous apparaît que le mode hybride, c'est-à-dire garder une partie de la notation classique et donner de plus en plus de place à l'évaluation par compétences est un accommodement qui va de soi.

À première vue, on peut se dire qu'évaluer par compétences, ce n'est pas simple ! C'est un travail chronophage qui demande de l'attention, une charge de travail conséquente en amont. Par exemple il faut changer ses habitudes, sa manière de travailler, savoir apprivoiser et réinvestir l'outil pour pouvoir être à l'aise en classe.

Néanmoins, tout ce travail amène un retour rapide sur investissement, car cette notation créer un gain de temps, de réflexion et d'explication pour connaître la progression d'un élève. Dans le cadre d'une utilisation d'un outil informatique, en un simple clic, il est possible d'avoir tout à portée de vue, pour tous les acteurs, élèves, professeurs, parents et Institution.

### **III. Comment évaluer par compétences ?**

Pour rappel, la meilleure façon d'aborder la notation par compétences est de conserver un mode d'évaluation hybride, d'autant plus que les notes sont indispensables dans le cadre du livret scolaire et de Parcoursup. Ce mode de notation se marie très bien avec la diversification des modes d'enseignement et d'évaluation (oral/écrit, individu/groupe/classe).

Ce type de notation demande à organiser les séquences et les évaluations à travers le prisme des compétences en prenant en compte ce que doivent acquérir les élèves par rapport au programme. Et donc, en élaborant des séquences et séances en fonction des capacités ciblées.

Il est très important d'organiser une gradation dans les compétences. Celles-ci dépendent du niveau de maîtrise de chaque compétence qui est définie par la réussite des capacités précédemment étudiées. Ce qui entraîne une définition précise des capacités spécifiques à chaque compétence qui permettront de mesurer le niveau où se situe l'élève.

Il semble nécessaire de commencer ce type d'évaluation à partir de la classe de seconde qu'elle soit CAP ou BAC pro, puisqu'elles doivent s'acquérir en deux ou trois ans. Ce qui permet de mieux les organiser sur l'ensemble du cycle secondaire du lycée professionnel.

Il ne faut pas oublier de donner aux élèves des retours et des encouragements réguliers lors des rendus trimestriels qui leur donnera l'envie de s'investir, de progresser et de maîtriser les compétences nécessaires.

Le cœur de cette notation réside dans l'utilisation des outils d'évaluation adaptée, indispensables pour mesurer le niveau de maîtrise des différentes compétences. Ainsi, il faudra se servir de l'évaluation diagnostique pour établir un état des lieux des acquis de l'élève. L'évaluation formative, elle, nous renseignera sur les acquis en construction, qui s'assortit sur des questionnaires simples et précis amenant les élèves à évoluer dans la maîtrise et l'acquisition desdites compétences. Enfin, l'évaluation sommative sera utilisée comme un bilan.

Le groupe de travail de Lettres-Histoire-Géographie de l'académie de Mayotte a élaboré un outil poussé répertoriant dans un tableau les compétences et les capacités à valider en CAP et en BAC pro.

Le tableau des compétences est l'occasion également pour l'élève, les parents et l'Institution de connaître la progression envisagée sur le semestre (voire l'année) ou les périodes de travail (activité ciblée) qui lui permettront d'acquérir ou de consolider telle ou telle compétence. Ce tableau devra être complété par l'enseignant. Il peut être envisageable de le faire remplir avant chaque période de vacances scolaires et à la fin de chaque semestre par chaque élève. Cela pourrait être l'occasion pour l'élève d'apprécier le niveau de ses acquis et les progrès réalisés. On peut imaginer d'aller plus loin, et constituer un bilan individuel croisé avec les résultats des différentes évaluations (diagnostiques, formatives, sommatives) qui pourraient servir d'appui à la rédaction de l'appréciation sur le bulletin.

En fin d'année, le tableau de compétences sera remis à l'élève afin de lui permettre de se situer, de mesurer ce qu'il a acquis ou ce qu'il lui reste à parfaire, voire à acquérir.

Pour l'enseignant, il permet de dresser un bilan pour conforter ou pas sa progression. La finalité principale est de préparer nos élèves aux modalités de l'examen et également remplir le livret scolaire avec pertinence.

#### **IV. Quels supports pour évaluer par compétences ?**

Nous vous proposons en annexe une capture écran de la matrice de travail élaborée dans un tableau, répertoriant toutes les compétences et les capacités par niveau et par matière.

Celle-ci mesure le positionnement de l'élève sur une échelle de 4 degrés différents qui prennent en compte le niveau atteint en matière d'acquisition des connaissances et des capacités à valider dans les programmes de chaque classe du cycle entier, ainsi que les objectifs de la discipline suivie :

- 1 = compétences non maîtrisées ;
- 2 = compétences insuffisamment maîtrisées ;
- 3 = compétences maîtrisées ;
- 4 = compétences bien maîtrisées.

Toutes les grilles peuvent être téléchargées sur notre site disciplinaire académique :

**<https://lettres-histoire-langues.ac-mayotte.fr/>**